

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 décembre 2024

Le 19 décembre 2024 à 19 heures, le conseil municipal de La Jaille-Yvon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Pascal CHEVROLLIER, Maire.

Convocation : 13 décembre 2024

Étaient présents : Pascal CHEVROLLIER, Ghislaine BOURGEAIS, Marie-France MATAGNE, Jérémie DERSOIR, Bruno LEBRETON, Vincent REBILLARD, Pascal VANDERGUCHT, Valérie RENOUL

Absente : Carine NEVEU

Secrétaire de séance : Ghislaine BOURGEAIS

Conseillers en exercice : 09

Quorum : 05

Présents : 08

Votants : 08

- MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES : DELEGATION AU MAIRE POUR L'ATTRIBUTION DU LOT 1 « DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES » n°2024.12.19-01

Le Maire rappelle au conseil municipal que, dans le cadre de la consultation du marché de prestations de services d'assurances, 3 lots ont été attribués mais le lot 1 « Dommages aux Biens et risques annexes » a été déclaré infructueux faute de candidats. La consultation a été relancée en gré à gré.

A ce jour, aucune offre n'est parvenue en mairie. Des discussions sont en cours auprès de GROU-PAMA, assureur actuel de la commune pour ce lot, ainsi qu'auprès de la SMACL.

Afin de gagner en efficacité, et compte tenu des délais pour accepter une offre effective au 1er janvier 2025, le Maire propose au conseil municipal de lui donner délégation pour le choix du prestataire.

Le conseil municipal ;

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2024.05.28-04 du 28 mai 2024, décidant le lancement de la procédure de renégociation des contrats d'assurance sous la forme d'une procédure adaptée ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2024.11.05-01 du 5 novembre 2024, déclarant le lot 1 « Dommages aux Biens et risques annexes » infructueux et relançant une consultation de gré à gré ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Donne délégation au Maire pour le choix de l'assurance pour le lot 1 « Dommages aux Biens et risques annexes ».
- Autorise le Maire ou son représentant à signer ce marché public et ses éventuels avenants avec la compagnie d'assurance retenue ainsi que tout document administratif y afférent.

Le Maire rendra compte au conseil municipal de sa décision.

Le Maire a alerté Mme la Sous-Préfète de la situation délicate dans laquelle se trouve la commune si elle n'est plus assurée pour ses biens à compter de 2025. La commune ne peut pas fonctionner sans assurance.

Si aucune offre ne parvient à la commune, le conseil municipal propose d'envoyer un courrier à GROU-PAMA indiquant qu'il est impératif de faire une proposition d'assurance car, à défaut, la commune ne pourra plus ouvrir ses bâtiments au public (école, cantine, mairie...)

- Questions diverses

- **Chemin de la Haute Vallée** : suite à la dégradation de l'accotement du chemin, il a été trouvé un accord avec l'entreprise Levrard Assainissement, qui va faire réaliser à sa charge des travaux d'enrochement à partir du terrain situé en contrebas du chemin. Ces travaux devraient être entrepris d'ici fin février.
- **Travaux d'aménagement du Centre bourg** : une réunion de démarrage est fixée au 10 janvier à 14h15 en mairie.
- **Travaux sur le réseau d'eau potable** : les travaux reprennent le 6 janvier. Il reste le branchement de la rue des Ventons jusqu'au plateau qui sera réalisé, le branchement de l'église et l'installation des 2 poteaux d'incendie.
- **SIUP Chambellay/La Jaille-Yvon** : la prochaine réunion a lieu le 23 janvier 2025 à Chambellay.
- **Spectacle de plein air** : la compagnie La Contrebande assurera ce spectacle le vendredi 23 mai 2025 à 19h à côté du citystade. Le site des bords de rivière n'était pas approprié car la superficie nécessaire était insuffisante.

Récapitulatif des délibérations prises en séance du 19 décembre 2024

Membres du conseil municipal présents : Pascal CHEVROLLIER, Ghislaine BOURGEAIS, Marie-France MATAGNE, Jérémie DERSOIR, Bruno LEBRETON, Vincent REBILLARD, Pascal VANDERGUCHT, Valérie RENOUL

2024.12.19-01 : Marché de prestations de services d'assurances : délégation au Maire pour l'attribution du lot 1 « Dommages aux Biens et risques annexes »

Le Maire, Pascal CHEVROLLIER	La secrétaire de séance, Ghislaine BOURGEAIS
---------------------------------	---